



POLITIQUE QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTALE

Michel Miller Inc. s'engage, en son nom et celui de tous ses employés, à placer la gestion de la qualité, la protection de l'environnement, le respect des exigences légales et l'utilisation raisonnable des ressources au cœur de ses activités. La haute direction de l'entreprise appuie cette Politique et s'engage à faire preuve de leadership, de rigueur et de détermination à maintenir et améliorer continuellement sa performance en termes de qualité et d'environnement selon les exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001, et de ses directives. Elle s'engage également à promouvoir ces engagements auprès de sa clientèle ainsi que toute partie intéressée.

La direction entend appliquer les principes de cette politique et mettre en place les moyens nécessaires pour assurer la protection de l'environnement et la prévention de la pollution, le respect des exigences légales applicables et l'amélioration continue à travers l'exécution de l'ensemble de ses activités de :

- **Gestion de projets;**
- **Concassage et tamisage de granulats;**
- **Fabrication d'enrobés bitumeux;**
- **D'ouvrages de génie civil;**
- **Construction de routes, de ponts, de viaducs, de canalisations d'eau et d'égouts;**
- **D'excavation, de terrassement et de dynamitage.**
- **Déneigement.**

ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre de cette politique, Michel Miller Inc. souhaite démontrer son leadership en faisant la promotion auprès de tous ses employés et en les incitant à respecter ces engagements et les valeurs qui les sous-tendent et qui font de l'entreprise un chef de file en production d'enrobé bitumineux et de travaux en génie civil :

- **Prévention de la pollution et protection de l'environnement**
- **Saine gestion des ressources, perception du cycle de vie dans la chaîne de valeur des produits**
- **Conformité aux obligations légales et autres exigences**
- **Amélioration continue**

Boby Miller, Président

A Baie-Comeau le 2020-10-21